**FO renforcée par ses victoires**

Les résultats consolidés, détaillés versant par versant, sont tombés le 15 décembre. L’analyse est limpide : devenant le 2e syndicat représentatif dans la Fonction publique, FO ressort comme la grande gagnante de ces élections professionnelles qui se tenaient des 1er au 8 décembre.

FO reste non seulement en première position dans le versant de l’État mais consolide encore sa position, gagnant 0,7 point, avec 17,8% des suffrages exprimés. Dans le versant hospitalier, avec 26,6%, FO maintient sa deuxième position et accroît considérablement son audience : de 1,9 point par rapport aux résultats de 2018. Dans le versant territorial, avec 16% (résultat équivalent à celui de 2018), FO se maintient à la troisième place. Et sur l’ensemble de la fonction publique, FO devient désormais le 2e syndicat représentatif.

Forte de ces résultats, sur l’ensemble de la fonction publique, avec 18,7% des voix (+0,6 point par rapport à 2018), FO devient donc le deuxième syndicat représentatif. FO est 1re dans le secteur de la Justice, 1re organisation confédérée aussi à l’Education où elle est la seule organisation à gagner des voix, 1re à l’Ecologie... FO est 2e dans le secteur de l’Agriculture, à la Défense (2e), elle progresse de 0,8 point...

Ces résultats confortent les revendications de Force Ouvrière, face au gouvernement qui devra plus que tenir compte des revendications portées par Force ouvrière notamment en matière de salaire et d’amélioration des carrières mais aussi quant à son opposition totale à la réforme des retraites. Les choses sont dites. Il faudra compter davantage encore avec FO.

Saluant ces bons résultats, la commission exécutive de FO qui se tenait le 15 décembre a rappelé qu’ils sont entre autres la traduction de revendications bien reçues par les salariés du public comme du privé et de l’ attachement (de FO, ndlr) au service public républicain et à la pratique contractuelle. Dès le 9 décembre, alors que tombaient les premiers résultats augurant déjà une progression de FO, le secrétaire général de la confédération, Frédéric Souillot, soulignait en substance que ce vote vient souligner le bien-fondé des revendications de FO et de sa perception républicaine du service public. Perception largement partagée à l’évidence. Le service public et ses agents ne sont pas une dépense. Ils incarnent la république sociale et sont un investissement essentiel à l’égalité et à la fraternité républicaines.

**Le vote électronique, parcours d’obstacles**

Si l’on ne peut que se réjouir de ces bons résultats, il est en revanche un chiffre qui n’a pas de quoi satisfaire : celui de la participation. Il est en fort recul par rapport aux précédentes élections de 2018. De 49,7%, la participation est tombée à 43,7%, soit 2,2 millions de votants. Mais ce chiffre n’est pas à imputer aux personnels (fonctionnaires et contractuels) qui auraient voulu bouder les votes aux comités sociaux (près de 20 000), CAP et autres CCP (pour les contractuels). Le vote électronique et ses nombreux dysfonctionnement constatés pendant cette semaine d’élections (mauvais codes de votes, bugs, ...) a largement contribué à perturber les scrutins.

A titre d’exemple, celui du vote dans les DDI (directions départementales interministérielles) où face aux difficultés à répétition, décision a été prise finalement de faire voter à l’urne. Dressant le bilan de ces élections ce 16 décembre, FO Fonction publique soulignait ainsi les multiples obstacles rencontrés par des milliers d’agents pour exprimer leur vote.

Ce 16 décembre encore, confirmant la première place de FO dans les DDI, ce qui est la cas depuis 2014, mais aussi sa progression, la Feets FO revenait sur le déroulé du vote... Le désordre lié au fiasco du vote électronique en DDI n’a pas découragé les électeurs finalement appelés à l’urne le 8 décembre, dans des conditions pourtant précipitées. Avec plus de 60 % de taux de participation, soit plus que beaucoup de votes électroniques ministériels, le vote à l’urne confirme toute son efficacité en DDI, même si ses conditions d’organisation (sans vote par correspondance) en ont écarté trop d’électeurs. Nos représentants ont formulé des réserves pour dénoncer des insuffisances. Le fiasco ne restera donc pas sans suite.

**FO gagne quand d’autres perdent...**

Plus globalement et au-delà des difficultés d’un vote à 85% par voie électronique (et géré par des prestataires privés), si FO obtient de bons résultats, ce n’est pas le cas d’autres organisations. Il est ainsi particulièrement à noter que la CGT perd du terrain, -1,1 point par rapport à 2018. Son audience recule dans les trois versants. Même chose pour la CFDT qui perd sa deuxième place, remportée par FO, et voit aussi reculer son audience, de 0,5 point sur l’ensemble des versants.